



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-1846444

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 28 Mai 2025

Intitulé du poste (F/H):

**Adjoint à la directrice de la conservation des
monuments et des collections en charge du département
des collections**

Direction de la conservation des monuments et des
collections

Catégorie statutaire : A/A+

Corps : Conservateur du patrimoine

Code corps : CSVT

Groupe RIFSEEP : 2

Grille CMN : Groupe 5

**Métier cadre de gestion : Chef de
département**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Conservation, architecture et patrimoine architectural

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Responsable de conservation et de restauration des patrimoines - CUL06A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
17 avenue de la Porte des Lilas – 75019 Paris

Missions

Le directeur adjoint en charge du département des collections a pour mission de proposer et piloter la politique de l'établissement en matière de collections, dans ses multiples dimensions, sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections, en lien avec la présidence, la direction générale, les directeurs et administrateurs. L'adjoint est amené à piloter tous les sujets touchant à l'organisation du département des collections récemment créé et à son activité en lien transversal avec les autres départements de la direction (conservation et travaux ; affaires transversales).

Le département des collections comprend 16 agents (4 conservateurs des collections, pôle de la conservation préventive et régie des collections, pôle de l'inventaire et du récolement, chargée de mission enrichissement des collections). Il met en œuvre l'ensemble des actions de connaissance, conservation, restauration, inventaire, récolement, acquisition, régie, mise en valeur des collections. Le CMN conserve de très importantes collections, plus de 163 000 objets, présentés ou conservés majoritairement in situ dans les monuments dans des conditions de conservation variées. Cinq réserves centralisées (1 000 m²), dont certaines sont temporaires, sont également gérées par la DCMC. Si une grande partie des collections conservées sont du mobilier, toutes les typologies sont représentées (peintures, sculptures, arts graphiques, photographies, œuvres contemporaines, archéologie, bibliothèques, numismatique, tapisseries). Les collections du CMN sont intrinsèquement liées aux monuments conservés et participent à leur bonne compréhension. Le travail sur les collections représente une politique stratégique à développer et à valoriser. L'adjoint en charge du département des collections participe à l'enjeu scientifique et technique d'articulation entre monuments et collections garantissant une présentation enrichie pour les visiteurs. Par ailleurs ce département propose et pilote l'activité de recherche scientifique de la direction : développement de partenariats avec les réseaux de recherche, participation et montage de journées d'études et colloques permettant d'approfondir la connaissance et de faire rayonner les collections du CMN.

Activités principales

Les missions de l'adjoint à la directrice en charge du département des collections sont les suivantes :

Pilotage du département des collections :

- Définition et mise en œuvre d'une politique d'action en matière d'inventaire et de récolement, de conservation préventive et de régie, de réserves, de restauration et présentation des collections, d'acquisitions ;
- Définition et mise en œuvre d'une politique pour approfondir la connaissance et la diffusion des collections ;
- Participation en lien avec la direction du développement culturel et des publics à la définition des enjeux de présentation et de parcours des monuments ;
- Animation du dialogue et de la concertation au sein du département, identification et arbitrage des conflits ;
- Définition du programme de travail du département en fonction des objectifs et priorités de la direction ;
- Etablissement et suivi de la programmation et du budget des opérations conduites par le département ;

En matière de recherche :

- Etablissement des projets de partenariat pour développer une politique cohérente de recherche associée aux missions de la direction de la conservation et des collections
- Montage et participation à des colloques et journées d'étude

Participation à l'animation de la direction en collaboration étroite avec les deux autres adjoints et suppléance de la directrice lors de ses absences :

- Communication des directives et orientations de la direction, relai des impulsions et définition des cadres d'action afin de mobiliser les ressources humaines
- Représentation de l'établissement
- Possibilité d'assurer l'intérim du poste de directrice
- Représentation de la direction et du CMN dans des réunions internes (comité de direction...) ou externes (ministères, préfectures...)

Il assure l'interface avec l'ensemble des services et des directions de l'établissement.

Les missions sont susceptibles d'évolution, en fonction des nécessités de service.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Une expérience professionnelle de conservateur du patrimoine ou missions équivalentes
- Maîtrise des sujets de restauration des collections, de conservation préventive et de régie, d'inventaire des collections, de présentation des collections, de recherche autour des monuments historiques

Savoir-faire :

- Expérience significative (au moins 5 ans) en encadrement d'équipes
- Maîtrise de l'environnement juridique tant du code du patrimoine, que de la commande publique et plus généralement de l'action administrative.
- Maîtrise des savoirs liés au patrimoine (techniques de restauration, matériaux, histoire, réglementation).
- Maîtrise des règles budgétaires et de comptabilité publique.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens renforcé du dialogue, de la communication, de la négociation et du travail en équipe
- Capacité à conduire et accompagner le changement (un projet de service, une réforme...)
- Organisation, autonomie et rigueur.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Préside par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2024.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections

Liaisons fonctionnelles : Interactions avec les autres directions du siège de l'établissement, les administrateurs de monuments, les ministères et l'administration déconcentrée de l'Etat.

Le Centre des monuments nationaux recherche une personne maîtrisant la conservation de collections importantes et diversifiées dans des milieux variés, in situ, intéressée par le domaine et les particularités des monuments historiques, dotée d'une très forte capacité managériale d'animation d'équipe pour constituer une communauté de travail, contribuant à asseoir le CMN dans un réseau large.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires (toutes fonctions publiques) de catégorie A, et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération à partir de **50 200 € bruts annuels** pour un contractuel (les fonctionnaires sont soumis à des grilles propres aux corps de rattachement). La rémunération est fixée après négociation avec la DRH en fonction notamment de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.
- Sites difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Déplacements sur le territoire. Permis de conduire indispensable
- Forte disponibilité nécessaire.

Qui contacter ?

Informations :

Adeline RABATÉ, Directrice de la conservation des monuments et des collections
Adeline.rabate@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

Pour que votre candidature (**CV + Lettre de motivation obligatoires**) puisse être prise en compte, merci de la soumettre directement via notre logiciel de recrutement, au plus tard le **12/06/2025** :

[CMN - Adjoint à la directrice de la conservation des monuments et des collections en charge du département H/F](#)

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste :

